



## DROIT D'ASILE, DEVOIR DE PARRAINAGE, NOTRE RAISON D'ÊTRE

L'APARDAP, Association de Parrainage Républicain des Demandeurs d'Asile et de Protection, est l'appellation que s'est donnée le Groupe de Parrainage des demandeurs d'asile pour déposer ses statuts d'association en Préfecture, après plusieurs années de travail.

A l'heure où ce vieil acquis républicain qu'est le droit d'asile est mis à mal par une politique de plus en plus sélective et répressive en matière d'immigration, il est de notre devoir de citoyen d'aider concrètement à travers **une relation de parrainage individualisé**, tous ceux qui, ayant fui la violence ou la misère dans leur pays, viennent tenter leur chance d'une vie plus sûre et meilleure à Grenoble. Ils sont de plus en plus nombreux.

Pour les prendre en charge, nous devons en permanence recruter de nouveaux parrains.

L'APARDAP est une association républicaine fondant son action sur la devise « Liberté, Égalité, Fraternité », elle est laïque, indépendante, sans appartenance politique, communautaire ou religieuse. Elle a pour objet général de contribuer au bon accueil des étrangers et à la défense de l'acquis républicain que constitue le droit d'asile.

Elle regroupe des parrains, des filleuls, des associations agréées par le CA, des sympathisants et des personnes prenant part à son action.

**Le rôle du parrain (ou marraine)** est d'accompagner bénévolement, dans les démarches administratives et sur le plan humain, son (sa ou ses) filleul(es) le temps nécessaire à la régularisation de sa (leur) situation.

Cet engagement est officialisé par **une cérémonie publique de parrainage républicain** organisée dans le cadre d'une mairie, d'une autre collectivité territoriale, ou de tout autre établissement public choisi par le CA.

(extraits des statuts 1.4 et 1.5)



*Le parrainage : une action concrète de solidarité et aussi une riche expérience humaine...*

### TEMOIGNAGES

**Aly** : Guinéen, emprisonné et maltraité (comme beaucoup de ses compatriotes), parce qu'il était le chauffeur d'un ministre en disgrâce, s'enfuit grâce à une complicité et, après une longue pérégrination par le Sénégal, la Mauritanie et l'Espagne, se retrouve à Lyon puis à Grenoble en février 2002.

*« Je n'ai plus aucune famille en Guinée, je m'habitue depuis six ans à vivre en France et je me suis fait des amis surtout depuis que l'association de parrainage me soutient. J'ai failli être expulsé au début puis j'ai été deux fois débouté du droit d'asile, mes témoignages sur les sévices subis en prison ne leur suffisant pas. Par bonheur, j'ai rencontré Aïcha, nous avons eu une petite fille que nous avons appelée Fatoumata, du prénom de ma mère. Et grâce aux interventions efficaces de mon parrain et de mon co-parrain le Maire de P..., le Préfet nous a accordé une autorisation de séjour pour « vie privée et familiale ». Enfin, nous avons pu respirer... »*

**Janine :**

« D'abord, j'ai aidé S. à obtenir ses papiers. Mise à part une courte période d'inquiétude et de stress au moment où elle a reçu un arrêté de reconduite à la frontière, heureusement annulé par le tribunal administratif, cela s'est bien passé. Mais j'ai assez vite compris que le parrainage irait plus loin. De fait, une relation durable s'est instaurée entre ma filleule et moi, une amitié qui a une place à part dans ma vie. Car la plupart du temps nos amis nous ressemblent. Or il y a entre nous bien des différences, des divergences, parfois des désaccords sur des questions importantes. Mais le lien résiste, peut-être parce que nous parlons très franchement.

Si j'ai pu aider S., ce que j'espère, elle m'a aussi beaucoup apporté par sa confiance et son amitié qui semblent indéfectibles. C'est à la fois exigeant et réconfortant.

Défendre le droit d'asile, accueillir l'étranger et l'aider à s'intégrer à la société française, ces convictions étaient et sont toujours à la base de mon engagement dans le parrainage républicain. Mais ce parrainage, d'abord un peu abstrait, est devenu une partie de ma vie ».

Pour parrainer un demandeur d'asile, pas besoin de grandes compétences juridiques, un peu de disponibilité, une écoute bienveillante du filleul et le mélange nécessaire de ténacité et de patience dans les démarches administratives suffisent. Nous avons besoin de vous, contactez-nous.

## Nos partenaires, nos soutiens, nos initiatives

Les demandeurs d'asile fréquentent différentes associations, qui ont chacune leur rôle dans la constitution des dossiers et l'accompagnement.

Le parrainage républicain s'adressant à tous, l'APARDAP agit en lien avec ces associations.

Des événements, des séances de réflexion ou de formation communes sont organisés par l'une ou l'autre.

Depuis 2003, des cérémonies de parrainage républicain ont été accueillies par de nombreuses municipalités iséroises, le Conseil général et le Conseil régional. Elles ont reçu le soutien de plus de 80 organisations de l'Isère et d'un réseau d'élus-e-s dans lequel s'échangent des informations.

Des actions se développent suite à des initiatives de membres de l'APARDAP : groupe de parole de femmes, groupes de parrains et filleuls par pays d'origine, interventions auprès d'élus ou d'administrations...

### EN BREF, COMMENT NOUS AIDER ?

- en devenant parrain ou marraine à la prochaine cérémonie de parrainage ;
- en adhérant à l'association : (montant de 1 à 20 € ou plus, selon les revenus)
- en participant à ses activités et manifestations (le Conseil d'Administration est ouvert aux adhérents disponibles) ;
- par un don, déductible de vos impôts, l'APARDAP étant association d'intérêt général.

Artwork : choishantra design      décembre 2008



## Association de Parrainage Républicain des Demandeurs d'Asile et de Protection

Maison des Associations  
6, rue Berthe de Boissieux  
38000 GRENOBLE

Permanence à la Maison des Associations  
le Mardi de 14h 30 à 16 h 30

[apardap@gmail.com](mailto:apardap@gmail.com)